



AVIS AU PUBLIC

Commune de Pirou

Enquête publique Procédure de transfert d'office des voies internes des lotissements GAUTHIER, MAINGAM, La BARBERIE / La COMTE dans le domaine public communal.

Par délibération du 9 avril 2019, le maire de Pirou a ordonné l'ouverture de l'enquête publique dans le cadre d'une procédure de transfert d'office des voies internes des lotissements GAUTHIER, MAINGAM, La BARBERIE/ La COMTE conformément à l'article L.162-5 du code de la voirie routière et les dispositions de l'article R.318-10 du code de l'urbanisme.

A cet effet,

Conformément à l'article R.141-4 du code de la voirie routière, Madame Isabelle AUBRY, domicilié à MARCHESIEUX., ayant pour profession Expert Foncier a été désigné par madame le Maire comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie, du 12 au 26 juillet 2019, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Madame le commissaire-enquêteur recevra en Mairie le:

- vendredi 12 juillet de 14h30 à 16h30
- vendredi 26 juillet de 14h30 à 16h30

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la procédure de transfert d'office des voies internes des lotissement Gauthier, Maingam, La Barberie/La Comté pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Pirou, 26 rue du Parc 50770 PIROU ou par mail : accueil.pirou@wanadoo.fr.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

Le maire,
Noëlle LEFORESTIER

